

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **Nom du produit:** HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

· **Code du produit:** CB, CB-1G, CB-5G, CB-DR

· **Code de fiche:** 00246-HV-FR

· **Code à barres:** 699913-10445, 699913-10450, 699913-10455

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

redonne la luminosité à l'aluminium

enlève l'huile et la graisse

gravure douce contrôlée

· **Producteur/fournisseur:**

ADRESSE AMÉRICAINE :

KEMPER SYSTEM AMERICA, INC
1200 NORTH AMERICA DR,
WEST SENECA, NY 14224
TÉLÉPHONE (716) 693-8206
TÉLÉCOPIE (716) 693-8373

ADRESSE CANADIENNE :

KEMPER SYSTEM CANADA
13 - 5200 DIXIE ROAD
MISSISSAUGA, ON L4W 1E4
TÉLÉPHONE (905) 624-5463
TÉLÉCOPIE (905) 624-2840

· **Service chargé des renseignements:**

Tel: (716) 558-2971 ext. 228

www.hvacchem.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

ChemTrec (800) 424-9300

Canada: CANUTEC (appelez en PCV) (613) 996-6666



2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Mentions de danger**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· **Conseils de prudence**

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **WHMIS-symboles:**

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques

E - Matières corrosives



• **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 3
Inflammabilité = 1
Réactivité = 0

3 Composition/informations sur les composants

• **Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

7664-38-2	acide phosphorique	5-<10%
3655-00-3	Sodium Cocaminodipropionate	3-5%
7647-01-0	chlorure d'hydrogène	3-5%

• **Indications complémentaires:**

Concentrations exactes sont retenus comme des secrets commerciaux.

4 Premiers secours

• **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• **Après contact avec la peau:**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 2)

- **Après ingestion:**
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux tout de suite.
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 3)

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
7664-38-2 acide phosphorique

EL (Canada)	Valeur momentanée: 3 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³
EV (Canada)	Valeur momentanée: 3 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³

7647-01-0 chlorure d'hydrogène

EL (Canada)	Valeur momentanée: C 2 ppm
-------------	----------------------------

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Equipement de protection individuel
· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:


Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:	1.4
--------------------------------	-----

· Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100 °C

· Point d'éclair	> 200 °C
-------------------------	----------

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 4)

· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	225 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0.0 %
VOC (CE)	0.00 %
Teneur en substances solides:	4.0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effet primaire d'irritation**
- **de la peau:** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement corrosif.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 5)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement**
- **Potentiel de bioaccumulation:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **Autres effets néfastes:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés**

- **Recommandation:**

Placer dans un contenant fermé et étiqueter comme déchets. Placer en lieu sûr et se conformer à tous les règlements fédéral, provincial et local pour l'élimination.

14 Informations relatives au transport

- **No ONU**

- **DOT, TMD, IMDG, IATA**

UN3264

- **Nom d'expédition des Nations unies**

- **DOT**

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE CHLORHYDRIQUE, ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION)

- **TMD**

3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE CHLORHYDRIQUE, ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION)

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 6)

· **IMDG, IATA** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (HYDROCHLORIC ACID, PHOSPHORIC ACID, SOLUTION)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Class** 8 Corrosive substances.
 · **Label** 8
 · **TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):**



· **Classe** 8 Matières corrosives.
 · **Étiquette** 8

· **IMDG, IATA**



· **Class** 8 Corrosive substances.
 · **Label** 8

· **Groupe d'emballage**
 · **DOT, TMD, IMDG, IATA** III

· **Dangers pour l'environnement:**
 · **Marine Pollutant:** Non

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.
 · **Indice Kemler:** 80
 · **No EMS:** F-A,S-B
 · **Segregation groups** Acids

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **TMD**
 · **Quantités limitées (LQ)** 5L
 · **Catégorie de transport** 3
 · **Code de restriction en tunnels** E

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN3264, LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE CHLORHYDRIQUE, ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION), 8, III

CA/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 7)

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

7664-38-2 acide phosphorique

7647-01-0 chlorure d'hydrogène

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS05

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

16 Autres informations

Le format de cette fiche signalétique satisfait aux exigences ANSI Z400, 1-1998, OSHA 1910,1200 et SIMDUT. Kemper System America, Inc offre les informations contenues dans la présente de bonne foi mais ne fait aucune représentation en ce qui concerne son exhaustivité ou sa précision. Ce document

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/18/2014

Numéro de version 3

Révision: 03/18/2014

Nom du produit: HVAC CHEMSM BRILLANTEUR DE SERPENTIN - CONCENTRÉ

(suite de la page 8)

est destiné à servir de guide à la manipulation appropriée prudente de la matière par une personne ayant reçue une formation adéquate qui se sert de ce produit. L'utilisation du produit et les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kemper System America, Inc. La garantie des produits se limite aux résultats des essais des performances du produit selon les détails des certificats de conformité. L'interprétation des résultats des essais sont la responsabilité de l'utilisateur. On ne fait aucune autre garantie exprimée ou implicite. Kemper System America, Inc. est une compagnie enregistrée ISO 9001:2008.

· **Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité pour les produits

· **Contact:** Stephen Nowicki

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

CA/FR